

# ***DIGEMER***

## **CONTRAT D'ACCUEIL**

**Appartement :**

**Composition de la famille :**

**Parent(s) :**

**Enfant(s) :**

Vous entrez dans un logement *DIGEMER*, soyez les bienvenus.

*DIGEMER* est une association qui met à l'abri pour quelques mois des personnes étrangères en attente de droits : mineurs isolés, familles en difficulté dans leur demande d'asile ou de titre de séjour.

Des bénévoles, membres de *DIGEMER*, vous apporteront leur aide. Ils interviennent gratuitement sans être obligés de le faire.

**Durée d'hébergement :**

Vous êtes accueillis dans ce logement pour une durée de 6 mois. A l'issue de cette période, si les démarches que vous avez engagées pour ..... n'ont pas abouti, une prolongation pourra vous être accordée, si vous respectez les engagements pris dans ce contrat

***DIGEMER* s'engage à :**

- Vous héberger dans des conditions dignes
- Vous respecter et vous aider autant que possible dans votre parcours

**Vous vous engagez à :**

- Respecter les bénévoles et, le cas échéant, les autres occupants de l'appartement
- Respecter l'appartement et le matériel mis à votre disposition
- Assurer par vous-mêmes votre approvisionnement en nourriture, auprès des associations dont les accompagnants pourront vous donner les adresses et les modalités de fonctionnement.

- Tout mettre en œuvre, avec l'aide de vos accompagnateurs, pour subvenir à vos besoins.

Dans la mesure de vos possibilités, vous prendrez en charge au plus vite les consommations d'eau, d'électricité, de gaz ou de fuel liées à votre hébergement.

Au delà de cette somme, si vos ressources le permettent, nous vous invitons à une participation volontaire à hauteur de 20% de votre salaire. L'excédent éventuel par rapport à vos charges alimentera la caisse de solidarité pour l'hébergement de l'ensemble des familles soutenues par DIGEMER.

Pour la période du .....,  
en accord avec vos accompagnateurs, votre participation sera de            Euros par mois.

- Utiliser toutes les possibilités de formation qui vous seront offertes pour préparer votre intégration : scolarisation des enfants, cours de français. ***L'apprentissage du français et toute forme d'intégration sont essentiels pour vous.***
- Effectuer toutes les démarches administratives et judiciaires nécessaires pour obtenir le bénéfice des droits auxquels vous pouvez prétendre.
- Chercher les moyens de participer à la vie collective et établir des liens dans votre environnement : vie associative, bénévolat.
- A votre départ, rendre l'appartement dans un état conforme à celui dans lequel vous l'avez trouvé à l'arrivée (état des lieux ci-joint).

Des bénévoles viendront vous voir dans l'appartement. Ils sont là pour vous écouter, vous informer et vous conseiller. Ils sont là aussi pour s'assurer que le logement est bien entretenu.

#### **Règles de vie :**

Des visites peuvent être autorisées en votre présence à l'appartement. Aucun ami ou membre de votre famille ne peut y passer la nuit sans l'accord des bénévoles qui vous accompagnent.

Il est interdit de fumer dans l'appartement.

Les activités bruyantes qui pourraient gêner les voisins ne sont pas autorisées

Il est interdit de changer les serrures sans l'accord de *DIGEMER*

En cas de non-respect de vos engagements et/ou des règles de vie, une exclusion pourra être prononcée.

Lu et approuvé

Pour *DIGEMER* :

A Brest le :

A Brest le :